

2CT CONSILIUM
société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 euros
Siège social : 14 Route de KERIBOUL - 56870 BADEN
931 308 852 RCS VANNES

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 30 octobre 2024

Le 30 octobre 2024, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Claude VANHOLLEBEKE, associé unique de la société 2CT CONSILIUM, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 14 Route de KERIBOUL, 56870 BADEN et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VANNES sous le numéro 931 308 852, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Modification de la date de clôture du premier exercice social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de modifier la date de clôture du premier exercice social et de la fixer au 31 décembre 2024 à compter de ce jour.

Par conséquent, l'exercice social en cours a commencé à courir à compter de l'immatriculation de la société pour se terminer le 31 décembre 2024.

Deuxième décision

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique modifie la rédaction de l'article des statuts concernant l'exercice social comme suit :

".../...

Par exception, le premier exercice social sera clos le 31 décembre 2024.

Troisième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Claude VANHOLLEBEKE

Claude VANHOLLEBEKE

✓ Certified by  yousign